

N° 7767¹¹

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2022-2023

PROJET DE LOI

portant modification :

- 1° de la loi modifiée du 4 juillet 2014 portant réorganisation de l'ILNAS ;**
- 2° de la loi modifiée du 17 mai 1882 sur les poids et mesures ;**
- 3° de la loi du 26 janvier 1922 portant certaines modifications au service de la vérification des poids et mesures**

* * *

**DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL
PAR LE CONSEIL D'ETAT**

(23.12.2022)

Le Conseil d'État,

appelé par dépêche du Président de la Chambre des députés du 20 décembre 2022 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

PROJET DE LOI

portant modification :

- 1° de la loi modifiée du 4 juillet 2014 portant réorganisation de l'ILNAS ;**
- 2° de la loi modifiée du 17 mai 1882 sur les poids et mesures ;**
- 3° de la loi du 26 janvier 1922 portant certaines modifications au service de la vérification des poids et mesures**

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 20 décembre 2022 et dispensé du second vote constitutionnel ;

Vu ledit projet de loi et les avis émis par le Conseil d'État en ses séances des 16 novembre 2021, 27 septembre et 15 novembre 2022 ;

se déclare d'accord

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique à l'unanimité des 19 votants, le 23 décembre 2022.

Le Secrétaire général,
Marc BESCH

Le Président,
Christophe SCHILTZ

